

**Formulaire de demande de la subvention
pour l'aide au montage de dossiers de partenariats publics-privés**
(article 78bis CWL (A.G.W. du 19 juin 2008 relatif à l'octroi aux opérateurs immobiliers d'une subvention
en vue de favoriser le montage, le développement et l'exécution d'opérations de partenariat)
Moniteur belge du 14 juillet 2008

Opérateurs immobiliers (en cas d'opérateurs multiples, renseignez l'opérateur principal)
Personne de contact pour le projet et adresse email
Désignation de l'opération lieu-dit, quartier, rue,...
Bref descriptif de l'opération
Spécificités du projet

Mode opératoire	Conception ou exécution, financement et vente ou location de logements	
	Achat sur plans de logements sociaux ou moyens	
	Cession de droit réel de terrains, moyennant une contrepartie en logements sociaux ou moyens	
	Création d'une société d'économie mixte chargée de mener à bien l'opération de partenariat	
	Création de logements dans un site sur lequel le propriétaire privé dispose d'un droit d'exclusivité	
	Gestion, par une ou plusieurs personnes privées, de services attachés aux logements en fonction des personnes bénéficiaires	
	Autres	
	Pas encore déterminé	
Urbanisme/ environnement	Références cadastrales :	
	Superficie :	
	Zone au plan de secteur :	
	Plan communal d'aménagement en vigueur	
	Règlement communal d'urbanisme (RCU)	
	Permis de lotir non périmé	
	Zone d'aménagement communal concerté (ZAAC) à mettre en œuvre	
	Zone d'aménagement communal concerté (ZAAC) avec rapport urbanistique et environnemental (RUE) déjà réalisé	
	Etude d'incidence réalisée (en cas de terrain supérieur à 2 Ha)	
	Périmètre de remembrement urbain	
	Périmètre de revitalisation urbaine	
	Autres (à préciser)	

Propriétaire du terrain		NOM	
	Pouvoirs locaux province		
	Commune		
	C.P.A.S.		
	Régie autonome		
	SWL (Société wallonne du Logement)		
	SLSP (Société de Logement de Service public)		
	FLFNW (Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie)		
	AIS (Agence immobilière sociale)		
	APL (Association de Promotion du Logement)		
	Partenaire privé		
Autres (à préciser)			
Propriétaire de terrain En cas de propriétaires multiples, indiquez la superficie du terrain sur laquelle porte le droit de propriété		NOM	SUPERFICIE
	Pouvoirs locaux province		
	Commune		
	C.P.A.S.		
	Régie autonome		
	SWL (Société wallonne du Logement)		
	SLSP (Société de Logement de Service public)		
	FLFNW (Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie)		
	AIS (Agence immobilière sociale)		
	APL (Association de Promotion du Logement)		
	Partenaire privé		
Autres (à préciser)			
Identification des partenaires		NOM	
	Pouvoirs locaux province		
	Commune		
	C.P.A.S.		
	Régie autonome		
	SWL (Société wallonne du Logement)		
	SLSP (Société de Logement de Service public)		
	FLFNW (Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie)		
	AIS (Agence immobilière sociale)		
	APL (Association de Promotion du Logement)		
	Partenaire privé		
Autres (à préciser)			
Etat d'avancement du projet	Affectation urbanistique du terrain		
	Caractéristiques du terrain (équipement)		
	Etudes déjà réalisées		
Destination de l'aide A.G.W. du 19 juin 2008 article 2, § 4	Etudes urbanistiques		
	Etudes juridiques		
	Etudes financières		
	Etudes fiscales		
	Etudes techniques		
	Prise de participation dans le capital social de la société créée pour mener à bien l'opération de partenariat		
	Equipements nécessaires à la viabilisation du site, à défaut d'aides régionales spécifiques prévues ou de budgets disponibles		
	Prise en charge de travaux, d'équipements ou de services relatifs aux personnes bénéficiaires de logements		
	Autres (précisez)		

Les critères d'attribution de l'aide sont-ils respectés ? A.G.W. 19 juin 2008 article 4, § 1 ^{er} , 3 ^o	Mixité sociale		
	Localisation		
	Hébergement pour partie de ménages à revenus précaires		
	Création d'ensembles de logements intergénérationnels		
	Importance des travaux réalisés par le partenaire privé		
Remarques			
Nombre et type de logements/ constructions		Nombre d'appartements	Nombre de maisons
	Logements d'insertion		
	Logements de transit		
	Logements sociaux locatifs		
	Logements sociaux acquisitifs		
	Logements sociaux assimilés		
	Logements moyens locatifs		
	Logements moyens acquisitifs		
	Biens immobiliers conventionnés		
	Logements libres locatifs		
	Logements libres acquisitifs		
Total général de logements publics		Total :	Total :
Pourcentage de logements publics	Au moins vingt pour cent de logements d'insertion, de transit, sociaux, sociaux assimilés, moyens et conventionnés		
Espaces divers	Espaces communautaires	Superficie	
	Parkings	Superficie	
	Commerces	Superficie	
	Espaces verts	Superficie	
	Autres (à préciser)		

Financements publics déjà obtenus		Année programme	Nombre d'appartements	Nombre de maisons
	Ancrage communal			
	Ancrage communal			
	Financement européen			
	Financement européen			
	Autres (à préciser)			
Total général de logements approuvés			total	total
Financements publics demandés		Année programme	Nombre d'appartements	Nombre de maisons
	Ancrage communal			
	Ancrage communal			
	Financement européen			
	Autres (à préciser)			
Total général de logements demandés			total	total
Commentaires ou précisions complémentaires				

Date et signature de l'opérateur principal

Namur, le 23 septembre 2008

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du 23 septembre 2008 arrêtant le formulaire de demande par un opérateur immobilier d'une subvention en vue de favoriser le montage, le développement et l'exécution d'opérations de partenariat.

Le Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial,
A. ANTOINE